



Licenciement abusif

Par Soleihas

Bonjour

Je suis en arrêt de travail depuis novembre et en CDI mon employeur m'a envoyé par mail le solde de tout compte avec un montant de zéro euros sans aucun courrier recommandé ou autres sans convocation et sur le document pôle emploi c'est notifié licencié pour faute grave.... Que dois-je faire pour contester

Merci pour vos réponses

Cordialement

Par osram

Bonjour,

Vous lui adressez votre contestation par recommandé avec AR (conservez les copies) et ensuite, engagez des poursuites devant les Prud'hommes.

Par Soleihas

Merci j'espère qu'il n'est pas trop tard le mail date du 9 février j'envoie le courrier en recommandé demain